



POUR LE DROIT
À LA COMMUNICATION

La Poste

DNT/DDCE



LE TELETRAVAIL EN DANGER !

RETOUR EN ARRIÈRE ?

Après une mise en place intense du télétravail à La Poste suite au COVID, nous arrivons à l'échéance de cet accord.

Est-ce qu'il y aura un maintien durable du télétravail du CSE COMMERCE DDCE DNT ou un retour en arrière souhaitée par la direction ?

LES BIENFAITS DU TÉLÉTRAVAIL :

Aujourd'hui le télétravail fait partie intégrante du bien-être des agents conciliant la vie personnelle et la vie professionnelle.

La fréquence des déplacements domicile/travail engendre Plus de fatigue aux agents avec un risque d'augmentation des arrêts et/ou accidents de travail.

LA CGT EXIGE :

- de sortir du télétravail informel « un droit pour les salarié.e.s, pas un outil pour l'employeur »,
- un encadrement de proximité et la nécessité de relations basées sur la confiance,
- le droit à la déconnexion,
- le maintien des 2 jours de télétravail et du 3^{ème} jour à partir 55 ans,
- une prise en charge réelle des frais indirects (assurance, électricité, etc), et des équipements nécessaires au télétravail, avec un renouvellement au bout de 3 ans,
- la revalorisation des frais aux nombres de jours télétravaillés,
- l'amélioration des conditions de travail
- l'augmentation des salaires de + 600€ net par mois

CONTRADICTION DE LA DIRECTION

La direction nous impose un discours de mise en avant de sa démarche RSE (véhicules électriques, recyclage...) auprès de nos clients. Par contre, elle veut que ses agents émettent plus de CO2 en les obligeant à se déplacer tous les jours sur leur lieu de travail.

Une contradiction flagrante !!!

De même, le Flex office ne sera plus en adéquation avec le présentiel des agents. Il a pourtant été reconnu que le télétravail est efficace à l'atteinte des objectifs !

Nous avons obtenu le retrait de l'accord du télétravail dans l'accord QVCT

Prochaine réunion de négociation avec la direction le 30 juin 2025.

La CGT reviendra vers vous pour vous informer



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr



Enquête anonyme : Télétravail
STOP ou ENCORE ?